



MAIRIE - 73730 SAINT PAUL SUR ISERE

☎ 04.79.38.20.83 📠 04.79.38.26.97

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 OCTOBRE 2019 à 19 H 45**

Présents :

M. Patrick Michault, Mme Véronique Avrillier, Mme Sylviane Léger, Mme Nelly Michault, Mme Alexandra Martin-Correia, M. Clovis Avrit, M. Gérard Carreau.

Absent(s) excuse (s) : M. Marc Asset.

Absent (s) : Mme Laurence Pillet, Mme Aurélie Obin, M. David Vallon, M. Sébastien Blanc.

QUORUM : 8

Pouvoir de vote : M. Marc Asset à M. Patrick Michault.

Secrétaire de séance : Mme Sylviane Léger.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 26 septembre 2019 est approuvé

Communication des décisions prises en vertu de la délégation de compétence :

Décision	Tiers	Objet	Montant
		Néant	

Pour information, paiement de diverses factures :

CATM SECOND OEUVRE	CERTIFICAT PAIEMENT N 2 LOT 6 salle d'archives	6 853.06€
AED GROUPE HEDIS	PRODUITS ENTRETIEN	243.98€
SEDI	ENVELOPPES ENTETE MAIRIE	119.70€
SEDI	AFFICHE MARSEILLAISE ET PAPIER	50.52€
PERRIER SEBASTIEN	FAUCHAGE VOIRIES	2365.44€
AUTOVISION	CONTROLE TECHNIQUE L200	84.00€
BATTERIES 73 SAS CGR	BATTERIES UNIMOG	247.99€
SRCI	IXBUS ABONNEMENT (LOGICIEL DE TELETRANSMISSION DES ACTES)	180.00€
CARTEVOEUX.COM	CARTES VŒUX	165.96€
SIP ALBERTVILLE	TAXE FONCIERE T221	20.00€
SIP ALBERTVILLE	TAXE FONCIERE REGIME FORESTIER	7 818.00€
SIP ALBERTVILLE	TAXE FONCIERE	3 382.00€
BDF CARTE BANCAIRE	FRAIS CB	8.90€

ALPES CONTROLE ANNECY	RECHERCHE AMIANTE SALLE POLYVALENTE	1 530.00€
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	MARCHE A BON DE COMMANDE ENROBE	2 976.54€
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	MARCHE A BON DE COMMANDE ENROBE	14 807.64€
SARL PICH ELEC	HORLOGE ASTRONOMIQUE	456.24€
SUPER U	PRODUIT ENTRETIEN ECOLE	13.49€
SUPER U	PRODUIT ENTRETIEN ATELIER	4.61€
LA PAPETERIE	PAPIERS RPI	724.20€
LACOSTE	FOURNITURES ECOLE ROGNAIX	348.74€
LACOSTE	DRAP HOUSSE ECOLE	41.00€
SAMSE	MORTIER BASSINS	161.98€
BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS	LOCATION COPIEURS	523.20€
REX ROTARY	RELEVE COPIES	303.67€
ONF	TVX MAINTENANCE LA GITTAZ	2594.18€
ADTRUCK ET CAR SERVICES	FILTRE GASOIL	17.69€
CHAVANEL	GYROPHARE UNIMOG	65.80€
SUPER U	PRODUIT POUR L200	24.50€
PASSION MOTOCULTURE	CABLE BROYEUR	8.50€
GONTHIER HORTICULTURE	FLEUR RETRAITE MARYSE	100.00€
SUPER U	RECEPTION REUNION ELUS DU 7.9	65.57€
SUPER U	BOISSONS RETRAITE MARYSE	411.57€
LA POSTE FACTURATION	TIMBRES	440.00€
ORANGE TELECOM	FIXE ECOLE	84.16€
ORANGE TELECOM	FIXE MAIRIE	56.16€
ORANGE TELECOM	TEL SALLE POLYVALENTE	63.72€
ORANGE TELECOM	INTERNET BIBLIOTHEQUE	89.84€
ORANGE TELECOM	INTERNET MAIRIE ET MOBILES	255.02€
REX ROTARY	ENLEVEMENT COPIEURS	489.84€
ONF	CREATION FOSSES BORDIER LA GITTAZ	4 441.92€
VAL ELEC	ALARME ECOLE	867.00€
CREDIT MUTUEL	ECHEANCE PRET SALLE POLYVALENTE	6 323.20€
CREDIT MUTUEL	ECHEANCE PRET TVX ECOLE	5 470.97€
EDF COLLECTIVITES	ELECTRICITE	228.25€
DGFIP	PRELEVEMENT FPIC 2019	5 581.00€
LACOSTE	FOURNITURES ECOLE ROGNAIX	231.33€
U D S P SAVOIE	FORMATION PSC1	30.00€
SELAS MESUR'ALPES	REGUL RTE CUDRAY DOC ARPENTAGE	2 268.00€
GUILLERMIN AUTOCARS	PISCINE MATERNELLE	186.00€
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	MARCHE BON DE CDE ROUTE LERRETAZ ET CUDRAY	10 240.80€
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	MARCHE A BON DE CDE ROUTE CUDRAY	16 536.24€
STE GROUPE PROFIL	FOURNITURE MAIRIE	113.92€
STE GROUPE PROFIL	TAMPON MAIRIE (MARIANNE)	252.00€
LACOSTE	FOURNITURES ECOLE	154.94€
LACOSTE	FOURNITURE ECOLE MATERNELLE	613.98€
ORANGE TELECOM	TELEPHONE ECOLE	28.00€
CGFPT	CONVENTION RETRAITE CNRACL	100.00€
AUTO BILAN FRANCE SAS	CONTRÔLE TECHNIQUE UNIMOG	111.00€
ONF	ATDO PARCELLE 32	2682.72€
ONF	ATDO PARCELLE 27	241.92€
VAL ELEC	SECONDE UNITE ALARME ECOLE	280.00€
LANARO ENTREPRISE	DGD SALLE ARCHIVES	3 489.72€
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	MARCHE A BON DE CDE RTE CUDRAY	3 381.60€

ORDRE DU JOUR :

1. Renouvellement du bail terrain d'aviation les Vernays des Combes.

Le maire informe l'assemblée que le contrat de location du terrain « les Vernays des Combes » à l'association « les Têtes en l'Air » arrive à échéance le 31 décembre 2019.

Le président, M. Henry Drevon, nous a fait part de son souhait de renouveler ladite location.

Le maire propose le renouvellement du contrat pour une durée de cinq années consécutives, à compter du 1^{er} janvier 2020, et de fixer le prix annuel de la location à 30€.

Voix pour : 8

2. Désignation d'un adjoint pour la signature des actes authentiques pour les modifications du parcellaire cadastral « Parc d'en Haut » « Parc d'en Bas ».

Le cabinet Vial et Rossi nous a transmis les documents modificatifs du parcellaire cadastral à faire signer par toutes les parties. Les convocations ont été envoyées le 22/10/19.

Il convient de désigner un adjoint pour la signature des actes authentiques. Le Maire propose Mme Véronique Avrillier qui a en charge l'urbanisme.

Voix pour : 7

3. Droit d'accueil pour les élèves des écoles.

L'inspection académique, dans son courrier du 15 octobre dernier, nous rappelle la loi n°2008-790 du 20/08/2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire en cas de grève.

Lorsque le taux de grévistes est égal ou supérieur à 25%, c'est à la commune qu'il appartient de mettre en place un service d'accueil pour les élèves.

Pour se faire, la commune doit établir une liste des personnes susceptibles d'assurer le service d'accueil prévu à l'article L. 133-4 en veillant à ce qu'elles possèdent les qualités nécessaires pour accueillir et encadrer des enfants.

Le Maire propose :

- Mme Francine Allairat
- Mme Marianne Allairat
- Mme Alexandra Martin-Correia
- Mme Valérie Lanu

Voix pour : 8

4. Désignation d'un correspondant et d'un délégué agent au CNAS

Suite au départ en retraite de Maryse Abondance, il convient de nommer un nouvel agent correspondant du CNAS (Comité National d'Action Sociale) ainsi qu'un délégué agent.

Monsieur le maire propose Mme Karine Marguerettaz afin d'assurer ces 2 fonctions.

Voix pour : 8

5. **Dénomination des voies communales.**

Le maire informe l'assemblée de la validation par la commission adressage du choix des noms des voies communales. Au total 67 voies ont été nommées.

Il convient d'entériner cette décision en conseil municipal afin de pouvoir poursuivre la procédure en cours.

Sollicite l'aide la plus élevée possible du Conseil Départemental dans le cadre du FDEC.

Voix pour : 8

6. **Pour Information :**

DIA néant

- Néant

Ventes notifiées SAFER :

- Néant

URBANISME

Permis de Construire accordés :

- PC 19D1003 BA Immobilier – accordé le 21/10/2019 avec prescription

Déclarations Préalables accordées :

- DP 19D5016 Léger Jean-Claude arrêté de non-opposition avec prescription accordé le 03/10/19
- DP 19D5017 Gonthier Charles accordée le 08/10/2019
- DP 19D5018 Commune de Saint Paul suite à l'autorisation de travaux de la salle polyvalente accordée avec prescription le 18/10/2019

ONF - FORET

- Sans objet

Information Arlysère

- Lancement par Arlysère d'une enquête en ligne ouverte à tous sur le plan climat en cours d'élaboration sur le territoire. Cette enquête permet de collecter les avis des habitants, acteurs sur les enjeux liés au changement climatique.

Il faut compter 5 minutes pour répondre.

<https://www.arlysere.fr/actualites/participez-a-lelaboration-du-plan-climat/>

Date de la prochaine réunion du conseil : jeudi 28 novembre 2019 à 18 :30

Tour de table du Conseil Municipal

M. Patrick Michault.

- Rencontre avec Coforêt jeudi 7 novembre 2019 pour la remise en état de la piste aux Saudiers et Combafort nettoyage de toutes les traversées sur la piste.
- Le 11 novembre les écoles du RPI participeront aux commémorations.
- Le 1^{er} décembre 2019 repas des aînés.
- Le 29 décembre 2019 vœux du maire à 15 :30 salle polyvalente.
- Encore des détritrus posés à côté des conteneurs. Monsieur le maire rappelle qu'il n'est pas plus compliqué de mettre les cubitainers de vin dans les conteneurs que de les mettre par terre. Cela s'appelle du civisme. Les employés municipaux ne sont pas les laquais de ces personnes.
- Vandalisme au collège de Saint Paul. La gendarmerie enquête.
- Saint Paul Sur Isère est en zone 30 du pont de St Paul/Cevin et de Rognaix jusqu'à la sortie du village maison M. Charles Gonthier.

Mme Sylviane Léger.

- Arbres à couper vers chez M. Braise. Faire un courrier aux propriétaires.

Mme Véronique Avrillier.

- Mme Avrillier fait remarquer un manque de civisme de certaines personnes au cimetière, (terre dans chéneau, plastique dans le box à déchets alors qu'il y a un bac spécial plastique, herbes jetées le long du mur alors qu'il y a un box pour végétaux, ...)

Parole aux personnes qui assistent au Conseil Municipal.

- Sans objet

Fin de la séance à : 21 :30

Compte-rendu validé par le Maire, M. Patrick MICHAULT

